

Épreuve écrite: Énoncé

Examen de fin d'études secondaires 2012

Section: D

Branche: Sociétés commerciales

Page 1/2

Numéro d'ordre du candidat

Première partie: Aspect financier [15 p.]

Le chef de l'entreprise STEERUS vous charge de dresser le bilan fonctionnel à partir des données suivantes:

BVS après inventaire au 31 décembre 2011	Soldes	
	Débit	Crédit
101 Capital		180.000
131 Réserve légale		18.000
141 Résultats reportés	13.000	
142 Résultat de l'exercice		35.100
1881 Provisions d'exploitation		14.400
1942 Dettes envers des établissements de crédit (durée résiduelle > 1 an)		133.200
202 Frais de premier établissement	9.000	
2029 Frais de premier établissement - corrections de valeur		6.750
213 Fonds de commerce	36.000	
2139 Fonds de commerce - corrections de valeur		27.000
2211 Terrains	60.000	
2213 Constructions	270.000	
22139 Constructions - corrections de valeur		10.800
2234 Mobilier	10.250	
22349 Mobilier - corrections de valeur		1.620
326 Stocks de marchandises	40.750	
3269 Stocks de marchandises - corrections de valeur		1.800
4011 Clients	9.000	
4013 Clients douteux ou litigieux	2.900	
4019 Clients - corrections de valeur		1.080
44111 Fournisseurs		25.500
4621 Centre Commun de la Sécurité Sociale (C.C.S.S.): dettes		2.390
4718 Autres dettes diverses (durée résiduelle < 1 an)		4.860
481 Charges à reporter	7.000	
482 Produits à reporter		1.500
5081 Valeurs mobilières: Actions (titres cotés)	4.140	
513101 Banque ABC	8.900	
513102 Banque XYZ		16.000
516 Caisse	9.060	
Totaux	480.000	480.000

- Le stock outil est de 12.750 €.
- Les provisions d'exploitation sont pour un quart sans risque réel, le reste correspond à un risque de dépense à l'horizon 2012.
- Un tiers du résultat est retenu dans l'entreprise; le reste est distribué aux actionnaires dans deux mois.
- L'entreprise a financé le véhicule qu'elle utilise depuis janvier 2009 par un contrat de crédit-bail:
Valeur à neuf du véhicule: 42.000 €
Durée du contrat: 5 ans
Valeur du véhicule en fin de contrat: 10.000 €

Travail à faire:

Dressez le bilan fonctionnel (tout en présentant tous vos calculs sur votre farde d'examen)!



Section: D

Numéro d'ordre du candidat

Branche: Sociétés commerciales

Seconde partie: Aspect comptable [30 p.]**Exercice 1 [15 p.]**

Une Société anonyme a été constituée le 1er avril N-3 avec un capital de 50.000 €, divisé en 1.000 actions d'une valeur nominale de 50 € chacune. Au moment de la constitution, ces actions ont été entièrement souscrites en numéraire et libérées du minimum légal.

Le 1er juin N, la société appelle le solde par un versement au compte en banque de la société. La société subit 1.500 € de frais, dont 1.000 € sont soumis au taux d'imposition TVA de 15 %, qui sont réglés par virement bancaire le 15 juin N.

Le bilan avant répartition bénéficiaire pour l'année N, fournit les informations suivantes:

● Report à nouveau déficitaire N-1	2.000 €
● Réserve légale cumulée des exercices précédents	4.100 €
● Bénéfice de l'exercice avant impôts	42.000 €
● Ce bénéfice est soumis à un taux d'imposition de	30 %

L'assemblée générale des actionnaires du 31 janvier N+1 décide de la répartition du bénéfice aux conditions suivantes:

- l'affectation à la réserve légale pour le minimum légal,
- un dividende statutaire de 8 % au prorata du temps,
- une réserve facultative dotée de 1.500 €,
- un superdividende dont le montant par action est arrondi à l'euro inférieur,
- le reste est reporté à l'exercice suivant.

Travail à faire:

- ▶ Journalisez les écritures qui s'imposent pour le mois de juin de l'année N.
- ▶ Présentez le tableau de répartition des bénéfices pour l'année N.

Exercice 2 [15 p.]

La société anonyme GUTTI émet le 1er octobre 2010 un emprunt de 20.000 obligations d'une valeur nominale de 500 € au prix de 490 €. La durée de l'emprunt est de 8 ans et le taux de l'emprunt est fixé à 5 %. À l'échéance, les obligations seront remboursées au pair.

La banque EGL prend ferme tous les titres et touche 2,25 % du prix d'émission. Les frais divers en relation avec l'émission s'élèvent à 9.500 €.

Travail à faire:

Journalisez

- ▶ l'émission de l'emprunt au 1er octobre 2010;
- ▶ les écritures de fin d'exercice qui s'imposent quant aux intérêts et aux frais d'émission (qui sont répartis sur une durée de 5 ans) ainsi qu'à la prime de remboursement (qui est répartie par fractions égales sur toute la durée de l'emprunt);
- ▶ l'écriture requise au 1er janvier 2011;
- ▶ les écritures nécessaires à l'issue de la durée de l'emprunt (taux de la retenue d'impôt à la source: 10 %).

Troisième partie: Aspect juridique [15 p.]

Dans le cadre de la société anonyme, veuillez expliquer:

1. la constitution de la S.A.: les conditions de forme; [5 p.]
2. la fonction d'administrateur; [5 p.]
3. la responsabilité des fondateurs. [5 p.]

